

Guide pratique sur les mesures RSE dans la loi Pacte

Publié le 13 mai 2020

Le MEDEF publie un guide pratique sur les mesures RSE dans la loi Pacte à destination des TPE-PME.

La crise sans précédent que traverse le monde aujourd'hui démontre l'interconnexion entre les enjeux sociétaux, sociaux, économiques et environnementaux. Elle interroge les entreprises sur les moyens dont elle dispose pour faire face à une crise et pour l'anticiper, ainsi que sur leur utilité, sur leur raison d'être et leurs moyens d'action face aux problématiques auxquelles est confrontée la société.

La RSE (« Responsabilité Sociétale des Entreprises ») est une manière pour répondre à ces questions.

La loi Pacte, adoptée en mai 2019, a introduit le débat sur la contribution des entreprises à la Société à travers plusieurs mesures relatives à la RSE. A l'approche de l'anniversaire de son adoption, le MEDEF publie ce guide sur les mesures RSE de la loi Pacte afin de donner aux dirigeants d'entreprises, en particulier des TPE et PME, les clés pour :

comprendre les dispositions RSE de la loi et leurs conséquences pour chaque entreprise ;
agir, à l'aide d'outils concrets pour mettre en œuvre efficacement ces mesures RSE.

Pour le MEDEF, plus que jamais, la démarche RSE est un réel levier pour renforcer la résilience de son entreprise.

Télécharger le guide « Les mesures RSE dans la loi Pacte : comprendre et agir pour les TPE-PME » ci-dessous